

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 27 JUIN 2023 A 19H00**

Présents à la séance : 19

L'An Deux Mil Vingt Trois, **le 27 JUIN A 19H00**

Extrait affiché le :  
04 juillet 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire  
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**3ème séance 2023**

**Présents** : M. le Maire, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

**Objet** : Subvention exceptionnelle  
à l'association « Dans le même  
sens ».

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

M. CHMIDLIN Stéphane à M. COLIN Joël  
Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David  
Mme DUPONT Virginie à M. Le Maire  
M. BREGEOT Claude à M. GILET Dominique  
M. KIZILDAG Murat à Mme ADAM Nathalie

**Absents excusés** :

M. EVRARD Luc  
M. ROMARY Fabrice  
Mme SCHILLINGER Stella  
Mme ELI Emilie  
M. BURGER Emmanuel

N° 49/2023

**Secrétaire de séance** : Mme RAIZNER Stéphanie

Madame FERREIRA-PIERRAT Maria, Adjointe déléguée, propose au Conseil  
Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association « Dans le même sens »  
qui organise la semaine de l'essentiel du 18 au 24 septembre 2023.

Le Conseil Municipal présent et représenté,

Après en avoir délibéré,

Décide unanimement d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 000 €  
à l'association « Dans le même sens » .

Cette subvention sera imputée à l'article 6748 du budget communal 2023.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,